



INDEMNISATION EN 2025 DES CONGÉS MALADIE

LE PROJET FUNESTE DU GOUVERNEMENT...

Le ministre de la Fonction Publique, Guillaume KASBARIAN, n'a pas trouvé meilleure idée pour réduire les dépenses de l'état que d'aller se servir directement dans la poche des fonctionnaires se voyant délivrer un arrêt maladie.

Jugez plutôt ce qu'il envisage de mettre en œuvre :

- Passage de 1 à 3 jours de carence
- Indemnisation à hauteur des 90% du salaire au-delà des 3 jours



Ainsi, les agents publics malades seraient responsables du déficit public de la France ? Le gouvernement pense-t-il naïvement qu'une telle mesure serait de nature à faire baisser le nombre et la durée des arrêts de travail ?

CES RACCOURCIS SONT INTOLERABLES ! INSULTANTS !

Au-delà d'une stigmatisation inacceptable envers l'ensemble des fonctionnaires, cette mesure injuste aura des conséquences financières désastreuses sur leur salaire.

EXEMPLE - 7

Sébastien s'est fait une entorse à la cheville.

Son médecin lui prescrit un arrêt de travail de 8 jours

► Actuellement il perd 100€ sur son salaire net

► En 2025 il perdra 350€ !



**FO JUSTICE DIT NON À CETTE MESURE INJUSTE !
FO JUSTICE PRÉPARE DÉJÀ LA RIPOSTE !**

**AFIN DE FAIRE INFLÉCHIR LE GOUVERNEMENT
SUR CE PROJET INJUSTE !!!**

